

**DES PERSPECTIVES D'AVENIR AU PARC OLYMPIQUE  
RÉJOUISSANTES POUR SPORTSQUÉBEC**

**Montréal, le 13 décembre 2012.** Le président de **SPORTSQUÉBEC** Denis Servais se réjouit que les principales recommandations de son organisme aient trouvé écho dans le rapport déposé par le comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique présidé par Madame Lise Bissonnette.

Le rapport « Pour le Parc olympique : l'achèvement – L'Avenir », présenté à la Régie des Installations olympiques par Madame Bissonnette, clarifie d'entrée de jeu que « *La vocation première de ce lieu (...) est d'être un écosystème de l'activité physique, des loisirs, des sports de tous niveaux pour tous âges* ». Cette consolidation de la vocation sportive du Parc olympique, de même que l'adoption d'une planification stratégique globale et la concertation des intervenants également préconisées par le Rapport, étaient au cœur des enjeux identifiés par **SPORTSQUÉBEC**.

**SPORTSQUÉBEC** a défini sa vision d'avenir du Parc olympique en le faisant évoluer vers un véritable « Quartier olympique » : un endroit dédié à la vie saine et active, un univers dynamique et effervescent, ouvert sur son monde et sur le monde! Le rapport va dans le même sens, précisant que « *le parc olympique dispose d'atouts physiques et historiques aptes à en faire tout naturellement une destination familiale et éducative* ».

Les propositions de mise aux normes des équipements de même que d'établissement de liens formels avec les fédérations reçoivent également l'aval de **SPORTSQUÉBEC**. Le rapport recommande « *que la RIO détermine avec précision et intègre à un plan directeur les conditions d'accueil des activités sportives aujourd'hui sous-représentées (...) : mise à niveau des équipements, (...) relogement et partenariat formel avec les fédérations sportives et de loisir présentes sur les lieux* ».

**SPORTSQUÉBEC** avait par ailleurs indiqué que, quelle que soit l'issue de l'aménagement d'un nouveau toit au Stade olympique, ce lieu devrait accueillir un plus grand nombre d'événements sportifs majeurs, précisant toutefois qu'un toit amovible optimisait leur nombre potentiel. En ce sens, il convient donc de saluer la recommandation visant à ce que cette option soit réintégrée dans les appels d'offres pour les solutions de remplacement de la toiture.

En proposant l'implantation de nouvelles structures d'accueil, notamment en hébergement et en alimentation, le comité-conseil répond également à des attentes des usagers sportifs actuels et potentiels. Le projet d'un éventuel Musée des sports représente quant à lui une visée structurante, en corollaire avec la vocation muséale du quadrilatère. Ce lieu contribuerait à valoriser l'histoire sportive québécoise tout en faisant la promotion du plaisir, du bonheur et du bien-être liés à la pratique de l'activité physique ainsi que des sports compétitifs et récréatifs.

De façon générale, **SPORTSQUÉBEC** estime que les propositions du rapport permettraient de rendre le Parc olympique plus dynamique, alliant une vocation populaire et de haut niveau, des attraits touristiques importants, un pôle muséal encore plus fort et des services commerciaux adaptés aux besoins de tous les usagers, visiteurs ou résidents. Il appartiendra maintenant à la Régie des Installations olympiques et au gouvernement du Québec de convenir de l'évolution de ces recommandations.

- 30 -

Source: Michelle Gendron, coordonnatrice  
Communications stratégiques  
mgendron@sportsquebec.com

Diffusion:

Sportcom

**Embargo :**

**AUCUN**